

ABONNEMENTS 3 mois 6 mois Un an Nord et Départements limitrophes 4 fr. 50 9 fr. 10 18 fr. Autres départements 5 fr. 50 10 fr. 22 fr. 45

LES FAITS DU JOUR

La Chambre et le Sénat ont tenu hier leur séance de rentrée. M. Brisson a été réélu président de la Chambre.

LE SOCIALISME et les Travailleurs Agricoles

Malgré l'extrême diversité des conditions locales, l'évolution agricole présente un certain nombre de directions générales, au moins dans les pays occidentaux de l'Europe.

Il n'est guère d'ouvriers ruraux, en effet, qui ne soient pas propriétaires ou locataires d'une parcelle, qui ne possèdent pas, soit une chèvre, soit une ou deux vaches, qui n'aient pas, en un mot, des intérêts agricoles, distincts de leurs intérêts prolétaires.

Ne fut-ce qu'à leur égard, le socialisme doit donc élargir son programme, s'occuper de la réglementation des fermages aussi bien que de la réglementation des salaires, aider au développement des coopératives de cultivateurs, aussi bien que des syndicats ouvriers, réclamer des réformes en faveur des petits tenanciers aussi bien que des salariés.

Mais ces réformes d'intérêt immédiat, qui peuvent rallier aux parties socialistes, une partie de la classe paysanne, ceux dont la condition se rapprochera le plus de celle des ouvriers — ne doivent pas perdre de vue le but final à poursuivre.

Si la concentration capitaliste est moins avancée dans l'agriculture que dans l'industrie, si l'on ne peut songer, actuellement, à faire autre chose que des expériences, en vue de socialiser le travail agricole proprement dit, nous avons vu qu'un vaste champ reste ouvert à des applications immédiates du principe collectiviste.

Partout, en effet, la production pour l'échange tend à devenir la règle; la culture devient plus intensive, les engrais artificiels et le machinisme révolutionnent l'économie rurale; les exploitations agricoles ont besoin d'un capital relativement considérable, ce, seuls, peuvent leur fournir des modes nouveaux de faire valoir.

Dans ces conditions, la propriété paysanne se trouve menacée dans son existence. Elle disparaît presque complètement dans certaines régions. Elle s'endette, se morcelle, ou recule, plus ou moins, devant la propriété renlière, dans les autres.

Mais, en général, cette régression de faire valoir direct ne se fait pas au profit de la grande culture capitaliste. Certes, si l'on considère le monde entier, cette dernière gagne incontestablement du terrain.

CHRONIQUE UN JALOUX

Le châtelain de Béni-Chêne était revenu au pays après une longue absence. Ce n'était plus le brillant officier de cavalerie que les paysans avaient connu autrefois. Dame l'on ne peut pas être et avoir été, comme disait le mouzeron de l'écaillier, la forêt de l'endroit, qui était le contemporain du baron et que l'on accusait de parler un peu pour sa chapelle.

Le baron était veuf. Il s'était marié après une longue jeunesse joyeuse et folle. Le mariage avait point calmé son humeur volage et vagabonde. On disait même que sa femme était morte de tous les chagrins que son inconstance lui avait fait subir.

L'ancien officier lutait vaillamment contre les injures de l'âge. Sanglé dans sa redingote comme autrefois dans sa tunique d'ordonnance, il marchait toujours d'un pied ferme. Sans doute, fléchissait-il davantage des genoux, mais cet inconvenant pouvait aussi bien être attribué à une longue habitude de monter à cheval. Les cavaliers ont presque tous la marche un peu lourde.

On peut être toujours coloré; il était même un peu trop pour ne pas inspirer quelque doute. L'eau oxygénée le faisait quelquefois tourner, puis qu'il n'aurait fallu, au jeune canari, de sorte qu'on ne manquait pas de lui en offrir.

De savantes manipulations atténuaient les rides qui eussent trop marqué sur le visage. Des farfadets ravivaient le teint au pen-tin des joues. Plus d'un pensait, à part soi, que M. de Jauche n'était point sans avoir quelque ressemblance avec la « Jeannette » sur le chef de laquelle la mode du village exposait son chapeau.

Bref, le baron de Jauche, ancien officier de cavalerie, était un vieux beau. Les paysans aperçurent tout de suite que c'était le seul côté par lequel on pouvait le prendre. Il était dur, inflexible, sans cœur et sans pitié, et avec un vilain veni procureur; mais ceux qui savaient le flatter et lui dire qu'il avait toujours l'air d'un jeune homme en obtenaient aisément ce qu'ils désiraient.

Mais elle n'en laissait pas conter par M. de Jauche, bien qu'il fût baron. Le vieux baron n'avait pas été déçu. Plus elle résistait et plus il s'acharnait. Parfois, la cruauté faisait des allusions à son âge à lui. Cela le plongeait dans une mélancolie noire, car il voulait se persuader à lui-même qu'il était encore aussi alerte, aussi vigif qu'un soufletnant et capable encore de faire des conquêtes.

ECHOS

Le matin de la ducasse, tandis que les cloches sonnaient à toute volée, que les camps passaient, que la fanfare sortait de son local, à vie la pagaille de l'écaillier en courant le tonnelier.

Il exilait à Madrid, près du Palais Royal, un flâneur qui domino de plus de cinquante mètres le rio de Sagovie, et que sa hauteur désigne, comme la fameuse passerelle des Bulles Camion, à la prédication des désespérés.

La tâche qui s'est déchaînée sur les côtes normandes a fortement endommagé la statue de l'archevêque saint Michel au village de Michel. On sait que cette statue, érigée le 6 août 1877 par les soins de l'archevêque Pelletier, est l'œuvre du sculpteur Frémont.

Le Cour d'appel de Douai a rejeté le 15 novembre 1907. Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur de la République, Le Greffier en chef, L. BRIQUET.

DEPARTEMENT DU NORD Arrondissement de Lille EXTRAIT du jugement rendu contradictoirement par le Tribunal de première instance, siégeant à Lille, le 20 décembre 1907.

La charge de MONTEL Henri, âgé de 31 ans, né à Estaires (Hazeubrouck) le 5 avril 1876, professeur de cultivateur, demeurant à Watteles, 388, rue du Sapin-Vert.

Voilà que le présent jugement sera, par extrait, en première page, inséré, aux frais du condamné, dans les journaux la Dépêche, l'Echo du Nord, le Progrès du Nord et le Réveil du Nord, sans toutefois que le coût de chaque insertion puisse excéder la somme de cent francs.

La rentrée du Parlement

M. Poriquet et M. Louis Passy prononcent respectivement au Sénat et à la Chambre le discours d'ouverture. — La Chambre élit son Bureau et nomme comme président, M. Brisson par 329 voix sur 357 votants. Le Sénat désignera son président jeudi.

LA CHAMBRE AU SENAT

Paris, 14 janvier. — La séance est ouverte à deux heures. M. Poriquet, sénateur réactionnaire de l'Orne, doyen d'âge, monte à la tribune sur un fauteuil roulant.

M. Poriquet n'a pu résister à son âge et on a été obligé d'installer un plan incliné jusqu'à la place du président pour permettre à ce fauteuil roulant d'arriver jusque là.

A la Chambre

Paris, 14 janvier. — La séance est ouverte à deux heures vingt, sous la présidence de M. PASSY, doyen d'âge.

M. LE PRESIDENT prononce l'allocution suivante: Mes chers collègues, au moment où, pour la troisième fois, j'ai l'honneur d'ouvrir une session nouvelle, permettez-moi d'envoyer un salut de reconnaissance à la France qui combat au Maroc et un salut respectueux à la France qui siège dans cette Assemblée.

M. Passy continue: Si les choses restent en cet état, nous aurons le droit de dire que sous la République la liberté est un vain mot, car le libéré n'existe dans un pays qu'en assurant la sécurité des personnes et des biens.

Après la proclamation de ces différents scrutins, le PRÉSIDENT déclare le bureau de la Chambre constitué. La séance est levée à 6 heures. La Chambre se réunira jeudi.

Coulisses du Parlement

Poignée de mains, congratulations, souhaits de bonne année, etc., tel est le bilan de la première journée au Palais-Bourbon. Le travail utile ne reprendra que la semaine prochaine, vendredi, devant, selon toutes probabilités, être consacré à la discussion de l'interpellation de M. Berthelette sur les incidents survenus la semaine dernière à la gare Saint-Lazare.

LE DISCOURS DU DOYEN D'AGE

Paris, 14 janvier. — La séance est ouverte à deux heures. M. Poriquet, sénateur réactionnaire de l'Orne, doyen d'âge, monte à la tribune sur un fauteuil roulant.

M. Poriquet n'a pu résister à son âge et on a été obligé d'installer un plan incliné jusqu'à la place du président pour permettre à ce fauteuil roulant d'arriver jusque là.

ELECTION DU BUREAU

Le scrutin pour la nomination du président a été ouvert à 2 h. 35. Succèsivement ont lieu les votes pour l'élection des quatre vice-présidents, des huit secrétaires et de trois questeurs.

ELECTION DU PRESIDENT

Nombre de votants 374 Bulletins blancs ou nuls 17 Suffrages exprimés 357 Majorité absolue 178

ELECTION DES VICE-PRESIDENTS

Nombre de votants 368 Bulletins blancs ou nuls 7 Suffrages exprimés 367 Majorité absolue 184

ELECTION DES SECRETAIRES

MM. POUILLAN 277 voix SIMONET 268 PITTETJEAN 268 SABATERIE 264 VILLAUD-DUCHESNOIS 262 CABROT 267 MARIN 264 VIOLLETTE 261

ELECTION DES QUESTEURS

Nombre de votants 319 Bulletins blancs ou nuls 1 Suffrages exprimés 318 Majorité absolue 159

MM. SAUMANDE 308 voix PAJOT 270 Gustave CHAPUIS 272



M. HENRI BRISSON